

40



Journal

(non révisé)

Assemblée législative

Nouveau-Brunswick

L'hon. Herménégilde Chiasson,
lieutenant-gouverneur

Présidence : l'hon. Eugene McGinley

le mardi 24 avril 2007

Première session de la 56^e législature
Fredericton (Nouveau-Brunswick)

le mardi 24 avril 2007

13 h

Prière.

M. Steeves (Albert) dépose sur le bureau de la Chambre une pétition de gens du Nouveau-Brunswick contre le projet de loi 17, *La Loi modifiant la Loi sur les véhicules hors route*. (Pétition 21.)

L'hon. M. Murphy accueille à la Chambre Edgar LeGresley, député libéral provincial de Northumberland de 1970 à 1974 et de Baie-Miramichi de 1974 à 1982.

L'hon. M. Jamieson, leader parlementaire du gouvernement, annonce que, sous réserve du consentement unanime pour passer outre à l'étude des motions émanant des députés, l'intention du gouvernement est que la Chambre se forme en Comité plénier pour continuer l'étude du projet de loi 3, après quoi elle se formera en Comité des subsides pour étudier les prévisions budgétaires du ministère des Finances.

Il est unanimement convenu de passer outre à l'appel des motions émanant des députés.

La motion 45, sur autorisation de la Chambre, est retirée.

La Chambre se forme en Comité plénier sous la présidence de M. R. Boudreau.

Après un certain laps de temps, M. Kenny prend la présidence du comité.

La séance, suspendue à 16 h 43, reprend à 16 h 54 sous la présidence de M. Kenny.

Après un certain laps de temps, M. R. Boudreau reprend la présidence du comité.

Après un autre laps de temps, le président de la Chambre reprend la présidence. Le président du comité, M. R. Boudreau, demande au président de la Chambre de revenir à la présentation des rapports de comités et rapporte que le comité lui a enjoint de faire rapport de l'avancement des travaux au sujet du projet de loi suivant :

3, *Loi modifiant la Loi sur la réglementation des alcools*.

Le président du comité rapporte aussi que le comité lui a enjoint de demander à présenter un autre rapport.

Le président de la Chambre, conformément à l'article 78.1 du Règlement, met aux voix la motion d'adoption du rapport, dont la Chambre est réputée être saisie; la motion est adoptée.

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, se forme en Comité des subsides, sous la présidence de M. Kenny.

La séance, suspendue d'office à 18 h, reprend à 19 h sous la présidence de M. Kenny.

Après un certain laps de temps, le président de la Chambre reprend la présidence. Le président du comité, M. Kenny, demande au président de la Chambre de revenir à la présentation des rapports de comités et fait rapport que le comité a accompli une partie du travail au sujet des questions dont il a été saisi, a adopté plusieurs crédits et demande à siéger de nouveau.

Le président de la Chambre, conformément à l'article 78.1 du Règlement, met aux voix la motion d'adoption du rapport, dont la Chambre est réputée être saisie; la motion est adoptée.

Voici les crédits dont il est fait rapport :

**BUDGET PRINCIPAL, 2007-2008
COMPTE ORDINAIRE**

	Votés (\$)
MINISTÈRE DES FINANCES	
Gestion des ressources financières	12 474 000
Moins : crédits législatifs	39 000
Votés	12 435 000
SERVICE DE LA DETTE PUBLIQUE	
Service de la dette publique	606 935 000
Moins : crédits législatifs	603 425 000
Votés	3 510 000
BUREAU DU CONTRÔLEUR	
Bureau du contrôleur	4 723 000

GOUVERNEMENT GÉNÉRAL	
Régimes de retraite prévus par la loi,	
accumulation de prestations, subventions et	
allocations supplémentaires	131 186 000
Provision pour fonds supplémentaires	81 007 000
Provision pour pertes	32 300 000
Entités consolidées	0

FONDS DE ROULEMENT
SOLDES MAXIMAUX

AVANCES DE PETITE CAISSE	
Finances	1 000

La Chambre adopte ces crédits.

La séance est levée à 22 h 10.

Conformément à l'article 39 du Règlement, le document suivant, ayant été déposé au bureau du greffier, est réputé avoir été déposé sur le bureau de la Chambre :

rapport annuel du Secrétariat des Affaires
autochtones pour 2005-2006

(20 avril 2007).